

VIVA!

DÉMOCRATIE
ÉCOLOGIE
SOLIDARITÉ

PROGRAMME

SE MOBILISER POUR LA BIODIVERSITÉ

Le bilan de la métropole en matière de biodiversité n'est pas exceptionnel tant cette zone est soumise à une forte pression anthropique.

1. En mer :

- La mairie et la métropole ont peu de compétences en mer car limitée au littoral et à la bande des 300 m : il convient donc d'agir en amont !
- En mer, plus de $\frac{3}{4}$ des macro-polluants proviennent de la terre (rivières et littoral). De plus, de nombreux micropolluants (molécules médicamenteuses) ne sont pas retenus dans les stations d'épurations.
- Le réchauffement climatique provoque de plus en plus de tempêtes d'automne de forte amplitude. Cela provoque une forte érosion des plages qui sont peu protégées du fait de l'enlèvement des amas de posidonies (feuilles mortes) à des fins touristiques.

2. À terre :

- L'expansion des activités humaines et la bétonisation à outrance menace de plus en plus les 12 zones Natura 2000 et les espèces protégées et remarquables de la métropole (chauves-souris, oiseaux, batraciens...).
- Les changements climatiques pèsent de plus en plus sur les écosystèmes méditerranéens déjà très arides.

NOS PROPOSITIONS :

1. Politique de la mer

ViVA ! entend agir en amont : prévenir plus que guérir !

- ViVA! mettra aux normes toutes les stations d'épuration (en particulier pour les micropolluants) et si possible en phyto-épuration.
- ViVA! limitera les rejets de plastiques du Var, du Paillon et de tous les petits torrents, ainsi que depuis les plages.
- Pour ce faire, des campagnes citoyennes de ramassage seront organisées sur les rives ou les vallons de terrains de particuliers volontaires (avec des scolaires, agents municipaux et associations pour l'impact pédagogique).
- ViVA! entend faire appliquer la loi sur la protection des banquettes de posidonies (espèce protégée) sur les plages de la métropole et renforcer la protection et la surveillance des herbiers en mer.
- Deux aires marines protégées seront créées : le Cap de Nice et la Promenade des Anglais (face au CUM).
- Les activités touristiques commerciales (parachute ascensionnel, bouée tractée...) seront mieux réglementées et en particulier par l'incitation progressive d'équiper les bateaux de moteurs à turbines électriques, moins bruyants et moins polluants pour tous.
- Dans les limites du sanctuaire Pelagos, ViVA! fera interdire par arrêté, toutes les excursions qui ne respectent pas le label Whale-Watching, réglementant cette pratique dans le respect de l'animal.
- Les navires faisant escale à Nice seront contraints à s'équiper d'un système anticollision (40 baleines tuées / an dans le sanctuaire Pelagos) car aujourd'hui, seuls les navires sous pavillon français y sont contraints.

2. Protection et bien-être des animaux

À l'égard de la faune sauvage : ViVA! souhaite protéger au mieux les espèces sauvages qui constituent une importante richesse dans son patrimoine.

- ViVA! assurera la préservation de la zone Natura 2000 à l'embouchure du Var (zone d'hivernage oiseaux d'eau), en arrêtant l'extension du T2 de l'aéroport Nice Côte d'Azur.
- Le Parc Phoenix (qui accueille de nombreux animaux exotiques, dont certains issus du trafic) devra évoluer en centre de soin pour animaux sauvages blessés (le plus proche étant actuellement situé dans le Lubéron) et y développer des activités d'éducation à l'écologie et à la vie culturelle.

- ViVA! créera un rucher pédagogique municipal et installera nombreux hôtels à insectes pour préserver les abeilles sauvages (importantes pour biodiversité végétale)
- ViVA! installera des nichoirs pour les étapes migratoires de nombreux oiseaux survolant notre territoire
- Afin de contrôler la population de pigeons en ville, de nouveaux pigeonniers contraceptifs. Il en existe actuellement 5 à Nice qui ont déjà prouvé efficacité
- Enfin, les cirques utilisant des animaux sauvages seront interdits sur le territoire de la Métropole.

Pour les animaux domestiques : ViVA! souhaite améliorer le confort des animaux domestiques en ville.

- ViVA ! rétablira et développera l'accès à l'eau pour les animaux domestiques en ville : fontaines avec réservoirs accessibles.
- Des parcs canins et des aires de libre ébats de proximité seront créés dans l'ensemble de la Métropole
- La campagne de stérilisation des chats errants, en partenariat avec l'asso 30 millions d'amis sera relancée (car suspendue faute de financement)
- La notion de bien-être animal sera intégrée dans l'attribution des marchés publics
- Enfin, ViVA ! proposera une formation et une redéfinition des missions des policiers municipaux en faveur de la lutte contre la souffrance animale.

3. Protection de la biodiversité végétale

La protection de la biodiversité végétale est capitale car elle conditionne l'aménagement urbain ainsi que notre capacité à mieux nous préparer aux défis des changements climatiques à venir.

- Pour cela, ViVA! souhaite déminéraliser le plus possible les sols afin de redonner vie au sous-sol, permettre l'infiltration des eaux de ruissellement et la phyto-épuration (lorsque c'est possible).
- En milieu urbain et sur l'ensemble du territoire de la métropole, tous les arbres seront sanctuarisés.
- La plantation d'espèces locales peu consommatrice d'eau et de feuillus (chênes, micocouliers, hêtres...) sera privilégiée pour limiter les îlots de chaleurs.
- ViVA ! remplacera les gazons irrigués actuels (parcs et voies du Tram) par des espèces ne demandant pas d'arrosage et peu d'entretien comme le faux kikuyu (*Stenotaphrum secundatum*).

- En milieu urbain les arbres fruitiers seront privilégiés pour en faire profiter les citoyens (agrumes, avocatiers, grenadiers, néfliers, abricotiers et éventuellement palmiers comestibles...) avec l'aide des comités de quartiers pour l'entretien, la récolte et la distribution des fruits.
- Pour la protection des insectes pollinisateurs ViVA ! fera planter des espèces mellifères pérennes, (romarin, chèvrefeuille, aubépines comestibles, laurier-tin).
- La vaste biodiversité florale et sauvage de la métropole (orchidées, etc.) sera scrupuleusement protégée.

À travers l'ensemble de ces mesures importantes, ViVA ! souhaite inverser la tendance actuelle qui conduit lentement mais inexorablement à une limitation de notre patrimoine naturel et de l'espace dévolu à la faune et la flore sur le territoire de la métropole.